

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 05394 Numéro SIREN : 535 170 914 Nom ou dénomination : 6ème Sens Promotion

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2022 sous le numéro de dépôt B2022/045532

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :SAS 6EME SENS PROMOTION										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12																									
Adresse de l'entreprise30 quai CLAUDE BERNARD 69007 LYON										Durée de l'exercice précédent* 12																									
Numéro SIRET*53517091400027										Néant*																									
										Exercice N clos le,31/12/2021																									
										Brut1					Amortissements, provisions2					Net3															
Capital souscrit non appelé(I)										AA																									
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *								AB						AC																			
		Frais de développement *								CX						CQ																			
		Concessions, brevets et droits similaires								AF						AG																			
		Fonds commercial (1)								AH						AI																			
		Autres immobilisations incorporelles								AJ						AK																			
		Avances et acomptes sur immobilisa-tions incorporelles								AL						AM																			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains								AN						AO																			
		Constructions								AP						AQ																			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels								AR						AS																			
		Autres immobilisations corporelles								AT	647239					AU	178483468756																		
		Immobilisations en cours								AV	100009					AW	100009																		
		Avances et acomptes								AX						AY																			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence								CS						CT																			
		Autres participations								CU	4064083					CV	4064083																		
		Créances rattachées à des participations								BB						BC																			
		Autres titres immobilisés								BD						BE																			
		Prêts								BF						BG																			
		Autres immobilisations financières*								BH	22945					BI	22945																		
	TOTAL (II)										BJ	4834277					BK	1784834655794																	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements								BL	2264502					BM	2264502																	
En cours de production de biens								BN	1121802					BO	301811819990																				
En cours de production de services								BP						BQ																					
Produits intermédiaires et finis								BR						BS																					
Marchandises								BT						BU																					
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes								BV						BW																			
		Clients et comptes rattachés (3)*								BX	7048889					BY	7048889																		
		Autres créances (3)								BZ	19068622					CA	850019060122																		
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé								CB						CC																			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :								CD	4051					CE	4051																		
	Disponibilités								CF	358917					CG	358917																			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*								CH						CI																				
	TOTAL (III)								CJ	29866786					CK	31031129556474																			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler(IV)								CW																										
	Primes de remboursement des obligations(V)								CM																										
	Ecart de conversion actif*(VI)								CN																										
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)								CO	34701064					1A	48879534212268																			
Renvois : (1) Dont droit au bail :										(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :										(3) Part à plus d'un an										CR					
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :								Stocks :										Créances :															

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise			SAS 6EME SENS PROMOTION		Néant ☐ *	
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)			DA	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	10 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	3 828 926	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	685 858	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	4 624 785	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ	1 821 727	
	TOTAL (III)			DR	1 821 727	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	386 396	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	24 218 309	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 743 506	
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 412 437	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	30	
	Autres dettes			EA	5 076	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	27 765 755		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	34 212 268		
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	27 476 423
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 6EME SENS PROMOTION										Néant ☐ *	
				Exercice N							
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC				
	Production vendue { biens * services *		FD		FE		FF				
			FG	7 076 658	FH		FI	7 076 658			
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	7 076 658	FK		FL	7 076 658			
	Production stockée*						FM	483 370			
	Production immobilisée*						FN				
	Subventions d'exploitation						FO	11 288			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	56 032			
	Autres produits (1) (11)						FQ	12			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	7 627 361			
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
Variation de stock (marchandises)*						FT					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV					
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	5 767 122				
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	72 896				
Salaires et traitements*						FY	1 577 287				
Charges sociales (10)						FZ	667 888				
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*						GA	75 159		
								GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
Autres charges (12)						GE	28				
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	8 160 383				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(533 021)				
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	1 099			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	1 443 516			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	472			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	1 443 989			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	268 850			
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	268 850			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 175 139				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	641 018				

Désignation de l'entreprise										SAS 6EME SENS PROMOTION		Néant ☐ *	
												Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA	128 004	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	128 004	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	20 516	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	20 516	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	107 487
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *										(X)	HK	62 648	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	9 199 355		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	8 513 497		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	685 858
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO	
	(2) Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HY	1 859
	(3) Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier										IG	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HP	9 519
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										HQ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										1H	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										1J	108 777
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										1K	198 768
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										1X	20 000
	(9)	Dont transferts de charges										RC	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										RD	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5										A1	56 032
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A2	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)											
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires		A9					
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N	
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
	Produits sur exercices antérieurs												128 004
	Charges sur exercices antérieurs										20 516		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
											Charges antérieures		Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 6EME SENS PROMOTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 34 212 269 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 685 858 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/05/2022 par le dirigeant de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 04/11/2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

CONTRATS À LONG TERME

Les ventes en état futur d'achèvement sont des contrats à long terme. La société applique la méthode dite à l'achèvement pour ces contrats. La méthode de l'achèvement consiste à comptabiliser le chiffre d'affaires et le résultat au terme de l'opération, les travaux en cours étant constatés à la clôture de l'exercice à hauteur des charges qui ont été engagées. Les ventes réalisées sont, quant à elles, comptabilisées en produits constatés d'avance.

FRAIS FINANCIERS

La société a opté pour l'intégration du coût des emprunts dans le coût de revient des encours de production.

VALORISATION DES ENCOURS DE PRODUCTION

Les encours de production sont valorisés au coût de revient. Celui-ci intègre tous les frais directs et indirect engagés à la production du programme immobilier. Ces frais sont constitués par :

- le coût d'acquisition des terrains, coût incluant le prix d'achats, les honoraires liés à l'acquisition, les droits d'enregistrement ...
- le coût de construction de l'immeuble
- les honoraires techniques
- les honoraires de commercialisation des lots vendus
- les taxes liées à la construction
- le coût des emprunts (commissions et intérêts bancaires, intérêts versés aux associés)
- tout autres frais directement lié à la construction de l'immeuble

VALORISATION DES STOCKS DE PRODUITS FINIS

Les stocks de produits finis sont valorisés au coût de production. Ce coût intègre tous les frais directement liés à la construction des lots restant à vendre (frais cités ci-dessus), hors frais de commercialisation des lots vendus, frais qui sont comptabilisés en charge lors de la livraison du bien vendu conformément au règlement ANC N° 2012-05 publié le 08/11/2012.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

 Règles et méthodes comptables**Produits et charges exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	65 424		65 424	
Immobilisations incorporelles	65 424		65 424	
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers		342 279		342 279
- Matériel de transport	186 606	89 563		276 170
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 791		3 999	28 792
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	10 280	432 007	342 277	100 010
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	229 677	863 849	346 277	747 249
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 054 467	10 476	860	4 064 083
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 200	21 745		22 945
Immobilisations financières	4 055 667	32 221	860	4 087 028
ACTIF IMMOBILISE	4 350 768	896 070	412 560	4 834 278

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		863 849	32 221	896 070
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		863 849	32 221	896 070
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		342 277		342 277
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	65 424	3 999	860	70 283
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	65 424	346 277	860	412 560

 Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Notes sur le bilan

Tableau réalisé en Kilo-EURO

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SCI LYON PUISARD 2021	1	-4	85,50	1	1	2 683			-4	
SCI CASA ROSA	1	-1	95,00	1	1	-49			-1	-1
SCI HAIKU	1		95,00	1	1	42				
SAS SOCIETE LYONNAISE DE PR	4 025	-40	100,00	3 885	3 885	-3 357			108	
SCI PIERRE DOREE	1	2	95,00	1	1	-27			2	2
SCI MARCY-L'ORME	1	-83	75,00	1	1	610			-82	
SCI DECINES ALLEE DE LOUISE 2	1	-158	86,00	1	1	2 153			-143	
SCI LE COSTE	1		90,00	1	1	-270				
SNC CESSY BELLE FERME	1	-29	70,00	1	1	173			-29	-20
SCI LE JARDIN DE MARIE	1		98,00	1	1	-90				
SCI AMBIANCE DOREE	1	22	70,00	1	1	29			22	15
SCI ELYONNE	1	79	98,00	1	1	34			79	77
SCI SEPTM	1	193	95,00	1	1	50		3 621	221	183
SCI BLOOM 6	1	-103	97,50	1	1	961			-91	
SCI LES TERRASSES DE LA VOIE	1		60,00	1	1	12				
SCI VICTOIRE		10	98,00			105			10	10
SCI LES ESTAMPES	1	-56	88,00	1	1	565			-56	
SCI LE JARDIN DE SAPPORO	1		95,00	1	1	102				
SCI AMBRE	1	-1	98,00	1	1	-46			-1	-1
SCI ECULLY SAQUIN 2021	10	-38	50,01	5	5	20			-38	-19
SCI VIA VERDI			95,00							
SCI VERPIGUA	1	-26	95,00	1	1	76			-8	
SCI RILOUPE	3	-28	72,00	2	2	2 396			-28	
SCI SANTA CONSORTIA	1	-69	85,00	1	1	197			-43	
SCI LE DOMAINE DE JULIETTE	1	22	100,00	1	1	-11			22	22
SCI M-2CORPS	1	-79	94,50	1	1	1 060			-27	
SCI DECINES VERNE 2021	1	-6	95,00	1	1	1 338			-6	
SCI SUZANNA	1		90,00	1	1	-32				
SCI L'ARCHE DE TEODORA	1	-4	90,00	1	1	33			-4	-4
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SNC VIENNE LA COLLINE	1	-3	50,00	1	1	935			-3	-2
SARL RICHERENCHES IMMOBILIE	1	-67	25,00			21			-3	
SNC CARAMONTINO GPS	1	758	33,00			6		5 133	758	250
SARL ARINELLA 9	1	-1	33,00			1			-1	
SAS DESSAIX AGEMENAGEMENT	1		34,00			860				
SCI LYON 7 8-10 RUE LIEUTENAN	1	115	33,33			52			115	38
SCI CALUIRE PASTEUR BRANLY	1	-287	30,00			110			-1	
SARL ARINELLA 1	1	-1	33,00						-1	
SCI BEYNOST CENTRALE 2020	1	-25	20,00			80			-25	
SCI LES CONFIDENTIELS	1	369	50,00	1	1	96		7 502	430	185
SCI QUARTIER DESSAIX	1	-173	40,00			1 228			-173	-5
SCI STUDY WEST	1	91	16,00			15			91	15
SCI VICTORIAN PARK	1	-1	40,00			-27			-1	
SCI LYON GERLAND	3	-33	40,00	1	1	750			-33	-10
SNC NOEUD DE RANVIER	1	-10	50,00	1	1	163			-10	-5
SARL ARINELLA 2	1	-1	33,00						-1	
SNC UNIVERSITE 2011	1	-1	30,00			8			-1	
SARL ARINELLA 6	1		33,00			1				
SEP LA COTIERE DES DOMBES	1		50,00	1	1	-21				
SCI CLUB 55	1	1 785	25,00			-227		22 380	1 785	446
SARL ARINELLA 7	1		33,00			1				
SARL ARINELLA 5	1	-1	33,00			1			-1	
SCI 7-4-12 RUE DES GIRONDINS	1	213	33,00			46			213	71

Notes sur le bilan

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
SCI ECULLY RANDIN	1	38	50,00	1	1	86			38	19
SCI SALENGRO 2013	1	-155	50,00	1	1	-56			-155	
SARL ARINELLA 4	1	-1	33,00			1			-1	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	65 424		65 424	
Immobilisations incorporelles	65 424		65 424	
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers		13 171		13 171
- Matériel de transport	93 133	61 988		155 121
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 191		3 999	10 192
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	107 324	75 159	3 999	178 484
ACTIF IMMOBILISE	172 747	75 159	69 423	178 484

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 26 140 457 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	22 945		22 945
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 048 890	7 048 890	
Autres	19 068 623	19 068 623	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	26 140 457	26 117 512	22 945
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. a etablr	6 222 377
Total	6 222 377

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 100 000,00 EURO décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 EURO.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	1 821 728				1 821 728
Total	1 821 728				1 821 728
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 27 765 756 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	386 396	97 064	289 332	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 743 506	1 743 506		
Dettes fiscales et sociales	1 412 437	1 412 437		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	30	30		
Autres dettes (**)	24 223 386	24 223 386		
Produits constatés d'avance				
Total	27 765 756	27 476 423	289 332	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	429 484			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	54 384			
(**) Dont envers les associés	24 218 310			

Charges à payer

	Montant
Fourniss. fact.non parvenues	49 499
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	796
Dettes provis. pr congés à payer	47 099
Charges sociales s/congés à payer	21 195
Etat autres ch. a payer	6 730
Acomptes cvae	8 821
Intérêts courus comptes courants	15 322
Total	134 140

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	1 821 727,75			1 821 727,75
Provisions pour dépréciation	310 311,84			310 311,84
Total	2 132 039,59			2 132 039,59
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Total avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Emprunt CACE- Caution 6ème sens immobilier investissements	385 601
Total autres engagements donnés	385 601
Total	385 601
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus : néant

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers de participation	1 443 517	1 369 670
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	473	60
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	1 443 990	1 369 729
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	268 850	194 406
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	268 850	194 406
Résultat financier	1 175 139	1 175 324

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
79130000 - Transfert ch. affectant la v.a	1 439	
79140000 - Transfert ch.non affectant v.a	11 426	
79150000 - Transferts non affectables	43 167	
Transfert de charges d'exploitation	56 032	
Total	56 032	

6^{ème} Sens Promotion

SASU au capital de 100 000 €

30, quai Claude Bernard

69007 Lyon

535 170 914 RCS Lyon

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS GENERALES ORDINAIRES

DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 JUIN 2022

Sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021

QUATRIEME DECISION

L'associée unique affecte le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2021 de 685 858,36 € en totalité au compte « Autres réserves ».

Cette décision a été adoptée sans réserve par l'associée unique.

Certifié conforme

6^{ème} Sens Immobilier - Investissement

Présidente

Rep. par Nicolas Gagneux



Delphine Michard-Grunwald
Sébastien Belmont
Benjamin Schlicklin
Neila Ghith

Experts-Comptables
Commissaires aux comptes

6^{ème} SENS PROMOTION
Société par Actions Simplifiée
au Capital de : 100 000 euros
Siège Social : 30 quai Claude Bernard
69007 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

A l'Associée unique de la société 6^{ème} SENS PROMOTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par **l'Associée unique**, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **6^{ème} SENS PROMOTION** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2021**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Lyon

Tél. : +33 (0)4 72 66 20 00
E-mail : contact@fifty-bees.com
www.fifty-bees.com

26 rue Raspail • 69600 Oullins
FRANCE



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne **les titres de participations, les stocks et les créances**.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévu à l'article D. 441-6 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**Fait à Oullins,
Le 15 juin 2022**

**MAZA SIMOENS
Commissaire aux Comptes**

Benjamin SCHLICKLIN

